

## Exposé de sœur Marie-Raphaël à la Journée des Amis du 6 février 2016

### *Consécration du temps, selon saint Benoît*

À l'occasion de la rénovation de notre église, mère Thérèse-Marie a évoqué la consécration de l'espace, l'espace qui nous réunit pour la prière et qui nous met en communion. En lien avec ce premier exposé, je voudrais évoquer avec vous la consécration du *temps* à l'intérieur de l'espace liturgique.

1. Quand un postulant frappe à la porte du monastère, on commence par l'éprouver. Parmi les critères de discernement, il y a la façon de vivre l'office divin (*Opus Dei*). C'est important ! Si on n'aime pas ce genre de prière (ou si du moins on n'éprouve pas une quelconque affinité avec elle), la vie monastique deviendra insupportable. L'office divin est un des piliers sur lesquels repose l'ensemble.

RB 58, 1-2 ; 6-7 : On n'accordera pas facilement l'entrée du monastère à celui qui vient s'y engager dans la vie religieuse, mais on fera ce que dit l'Apôtre : « éprouver les esprits pour discerner s'ils sont de Dieu ». [...] On lui donnera pour le conduire un ancien qui soit apte à gagner les âmes et qui veillera sur lui très attentivement. Il examinera avec attention si le novice cherche vraiment Dieu, *s'il est attentif à l'œuvre de Dieu (si sollicitus est ad Opus Dei)*, à l'obéissance et aux humiliations.

2. Les sept premiers chapitres de la Règle posent la base « spirituelle » de l'édifice, avec ses réflexions sur la vocation (Prologue), sur l'autorité et le partage de l'autorité (chapitres sur l'abbé et le conseil), sur les dispositions intérieures requises pour que « tourne l'atelier du monastère » (instruments des bonnes œuvres, obéissance, silence, humilité).

Viennent ensuite les chapitres plus organisationnels : comment fonctionne la vie au monastère, concrètement ? Et cette section s'ouvre sur toute une série de chapitres (8 à 20) qui concernent l'office divin. Cet ensemble se termine par deux petits chapitres (19 et 20) qui décrivent l'attitude intérieure de la prière. C'est dire l'importance prioritaire de l'office divin dans la vie du moine ! On commence par régler cela en détail, *avant* de parler de tout le reste (du travail, de la nourriture, du repos, du code pénitentiel, de la hiérarchie etc).

Cette *priorité* de l'office divin est d'ailleurs exprimée clairement plus loin, dans le chapitre qui parle de la ponctualité : RB 43, 1-3 : « à l'heure de l'office divin, aussitôt le signal entendu, on quittera tout ce qu'on a dans les mains, et l'on se hâtera d'accourir, avec gravité néanmoins afin de ne pas donner aliment à la dissipation. *On ne préférera donc rien à l'œuvre de Dieu.* »

3. En raison de cette priorité, la charge d'annoncer l'heure de l'office divin est dès lors considérée comme une charge très importante. Elle est confiée directement à l'abbé (... qui peut déléguer !). C'est lui qui rassemble / convoque sa communauté pour l'office divin. Ce faisant, il joue le rôle de *Celui* qui nous convoque : Dieu.

RB 47, 1 : La charge d'annoncer l'heure de l'œuvre de Dieu, aussi bien le jour que la nuit, incombe à l'abbé. Il l'exercera lui-même ou la confiera à un frère si ponctuel que l'office se fasse toujours aux heures prescrites.

#### 4. Et quelles sont ces heures ? Quel est ce rythme ?

RB 16 : Nous ferons comme l'a dit le prophète : « sept fois le jour, j'ai chanté tes louanges ». Nous remplissons ce nombre sacré de sept, si *nous nous acquittons des devoirs de notre service* à Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies. [...] Louons donc notre Créateur des œuvres de sa justice en ces Heures-là [...] et la nuit, levons-nous pour le célébrer.

Remarquons au passage l'expression « nous acquitter des devoirs de notre service » (*nostrae servitutis officia persolvamus*). Le mot « service » est un équivalent du mot « culte ». L'expression semble signifier aussi que c'est notre « responsabilité », comme une « dette » dont nous devrions nous « acquitter » (*persolvamus*).

Au chapitre 50, à propos des moines qui sont en voyage et qui ne doivent pas pour autant négliger cet office, il utilise l'expression *servitutis pensum* (« travail pénible de notre servitude »).

#### 5. Obéir au temps, en particulier le temps de la liturgie<sup>1</sup>.

À propos de « la cloche, le temps d'être ensemble ».

Le père David commence par montrer le lien entre église et réfectoire : lieux du « rassemblement » de « l'être ensemble » de la communauté. Et le sérieux de la ponctualité.

p. 113 : « Dire l'heure en sonnant la cloche est donc un rôle abbatial, une fonction de première importance. Il s'agit perpétuellement d'obéir au temps, d'y entrer, de lui être disponible comme on est disponible à la grâce.

Cette exigence implique comme corollaire le caractère absolument impératif de ce signal... et un long chapitre (RB 43) traite de la ponctualité et des sanctions prévues pour les retardataires.

[...] Cette question de la ponctualité ne concerne pas seulement la prière, mais aussi les repas. Car il s'agit chaque fois du temps *d'être ensemble*, de temps commun, celui de la communion. Ici se situent le sérieux et l'enjeu de la ponctualité monastique, laquelle n'a rien à voir avec une maniaquerie tatillonne, mais dit *la signification la plus profonde de notre vie : nous sommes donnés les uns aux autres*, et les rassemblements à l'église ou au réfectoire sont les manifestations de ce don. Nous sommes des « présents » les uns pour les autres.

Peut-on posséder le temps ? Peut-on le donner ?

p. 114 : Le temps qui nous est donné, nous-mêmes, nous essayons de le donner, de n'en rien garder à part. Que le temps puisse être possédé est une évidence. Il suffit d'observer les expressions les plus courantes : avoir du temps, prendre son temps, donner son temps ; on dit d'ailleurs « mon temps ». Or, le temps de ma vie est un don reçu de Dieu et un don que je dois offrir à mon tour. La double signification du mot

---

<sup>1</sup> à partir d'ici, mon exposé s'inspire du chapitre du père David D'HAMONVILLE, « Une autre planète », dans le livre *Les moines et leur liturgie*, sous la direction de Jean-Louis SOULETIE, Lethielleux, 2011.

« présent » le dit bien : la présence (à l'office, au chapitre, au réfectoire, à telle ou telle réunion ou rencontre) est par excellence le présent que je fais à mes frères.

Le moine ainsi règle son temps de l'intérieur, *il en devient le maître en essayant d'en devenir le disciple* ; du moins il n'en sera pas la victime.

## 6. Le temps et la tempérance.

Le temps à quelque chose à voir avec *la tempérance* : notion de limite, de mesure, de « discrétion » au sens bénédictin du mot (la mère des vertus, selon saint Benoît : discrétion / discernement).

Un sage rapport au temps suppose *d'accepter et de choisir à tout moment des limites*. Au contraire : le refus d'une temporalité réelle, réaliste, s'apparente souvent au désir infantile de toute-puissance, c'est-à-dire au refus des limites.

p. 115 : Entrer dans la grâce du temps, devenir accueillant au temps comme à un bon maître, reconnaître le présent comme une présence de Dieu et comme notre présence à Dieu, *est le travail positif de libération du moine face au pouvoir et à la tyrannie que peut représenter un rapport au temps faussé et perverti*.

## 7. Pourtant : le temps déraisonnable de la prière.

L'école décapante de la cloche... nous apprend le temps « déraisonnable » de la prière.

p. 115 : À travers la cloche qui appelle à la prière, le moine s'efforce *de recevoir son rythme*.

7 fois le jour... Cette pulsation cordiale établit le moine dans ce qui ne passe pas : le cœur du Fils qui rend grâce.

C'est par la grâce de la répétition ...que nous frappons à cette porte. Cette répétition dans le temps est la grande école de la désappropriation, de la pauvreté de soi : on se perd soi-même en obéissant au temps...

Il ne s'agit pas d'être raisonnable avec la louange, avec la prière monastique. La prière n'entre dans aucune organisation rationnelle et saint Benoît *institue justement le déraisonnable*.

Il peut être tentant de chercher dans ces rythmes une raison cachée, une « hygiène de vie », mais si une hygiène de vie était seule en cause, la santé qui la motive n'aurait pas tardé à justifier bientôt tout autre chose.

p. 116 : Chaque fois que je consens à l'horaire arbitraire de la prière... je rechoisis ce qui est l'essentiel dans ma vie de moine, l'appel de Dieu, *la convocation universelle à la louange*.

## 8. L'office comme un « travail »... « ora et labora ».

Saint Benoît invente une civilisation des loisirs !

p. 121 : Quand saint Benoît écrit sa Règle, au VI<sup>ème</sup> siècle, le travail représente une donnée universelle, incontournable, il est servage et servitude, si bien que, d'une certaine façon, Benoît invente une « civilisation des loisirs » en décidant que plus de 6 heures par jour seront consacrées à la prière et à la lectio divina.

Révolution bénédictine !

Cf. Le sens de l'expression *vacare Deo*, qui a donné « vacances » et vacuité, vide...

p. 122 : Longtemps après le VI<sup>ème</sup> siècle, quand on aura amadoué le monachisme bénédictin pour lui donner une place dans une civilisation convenable, travailleuse et méritante, on prendra comme devise bénédictine « ora et labora », un bel équilibre entre travail et prière, une sagesse tout humaine ; mais cette maxime ne vient pas de la RB. Celle-ci s'occupe du travail au titre de réalisme de notre condition humaine, cette prise en compte n'est pas négligeable, mais ne représente pas quelque chose de neuf ; la vraie nouveauté, l'invention bénédictine, se situe du côté de la prière.

Ora et labora ne se contredisent pas. La prière est « travail », *Opus Dei, pensum servitutis nostrae*. Prière et travail : les deux moments alternés d'un seul et même rythme d'activité.

Remarquons aussi que dans l'expression latine *Opus Dei*, le génitif est un génitif subjectif : c'est-à-dire que *c'est Dieu qui travaille*.

Père David en conclut : « Toute prière humaine est donc seconde, elle procède d'une réponse, d'une action de grâce, parce que la grâce reçue ne reste jamais inactive, elle s'empresse de faire revenir à Dieu celui qui en a été gratifié » (p. 125).

## 9. L'attitude intérieure durant la prière.

Ce n'est pas seulement au temps que nous obéissons.

Nous obéissons aussi à « l'appel de la louange universelle ».

Là aussi s'opère un décentrement.

En effet, notre cœur n'est pas toujours enclin à la louange.

Dans le chapitre 20 de RB, saint Benoît demande : « que notre esprit concorde avec notre voix ».

Les Psaumes nous mettent sur les lèvres des paroles de louange et de supplication. Entre les deux, la louange est première... et elle a aussi le dernier mot.

Qu'est-ce que la louange ? RB 16 : « Sept fois le jour je dirai ta louange... ».

C'est la reconnaissance du primat de Dieu dans mon existence et dans toute vie.

*Confiteri*, c'est louer, rendre grâce, glorifier, mais aussi : confesser au sens de « reconnaître la grandeur ».

Sur le fil de la louange viennent se poser, comme des oiseaux migrants, les peines humaines et tous les combats. La louange permet la supplication. Elle ne s'oppose pas à elle, elle en est bien plutôt le berceau, la possibilité offerte...

Je ne pourrais pas prier Dieu à la manière vigoureuse du psalmiste (qui tutoie Dieu et parfois le met en demeure...) s'il n'y avait au départ la profonde confiance de celui qui dit « mon Dieu ! ».

Par exemple dans le début du Psaume 87 : « Seigneur, mon Dieu et mon salut, dans cette nuit où je crie en ta présence, etc. »